



LA VILLE RECRUTE

DES EMPLOIS SAISONNIERS (H/F) À TEMPS COMPLET

CATÉGORIE C – GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » adossée à la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute des emplois saisonniers (h/f) pour les mois de juillet et août 2026, afin d'assurer la fonction d'animateur/trice, pour son service Éducation-jeunesse, rattachés au Pôle familles, solidarités, proximité et santé, par voie contractuelle.

MISSIONS

- Accueillir et encadrer les groupes d'enfants dans le cadre de nos accueils de loisirs,
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités éducatives de loisirs dans le cadre du projet, pédagogique de la structure,
- Être force de proposition dans le cadre de la vie d'équipe,
- S'assurer en permanence du respect de la réglementation et de la sécurité physique, affective et morale des enfants sous votre responsabilité,
- Participer à l'accueil et à la communication de la structure, notamment vis-à-vis des familles.

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

- BAFA complet ou équivalence obligatoire,
- Être majeur(e) au regard de l'amplitude horaire journalière de travail,
- Expérience dans l'animation,
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Bonnes connaissances des besoins de l'enfant,
- Bonnes connaissances de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité,
- Qualité relationnelle et savoir adapter sa communication.

Rémunération : Statutaire + indemnité de congés payés

Temps de travail : Temps complet du 6 juillet au 31 juillet 2026 inclus ou du 3 au 28 août 2026 inclus.

Poste à pourvoir à compter du 6 juillet 2026 ou du 3 août 2026

Dépôt des candidatures :

Merci d'adresser votre lettre et de motivation et CV soit :

- par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Prix
45 rue d'Ermont
95390 Saint-Prix

- par courriel à l'adresse suivante : mairie@saintprix.fr

Tél. : 01 34 27 44 44



@saintprix95 - www.saintprix.fr